



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du caucus préparatoire de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 10 novembre 2024 à 11 h 32 à laquelle sont présents, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Steven Boivin, Gilles Chagnon, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Jocelyn Blondin, Steve Moran, Marc Bureau, Isabelle N. Miron, Louis Sabourin, Tiffany-Lee Norris Parent, Mike Duggan, Catherine Craig-St-Louis, Daniel Champagne, Alicia Lacasse-Brunet, Denis Girouard, Jean Lessard, Mario Aubé et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Est absente, madame la conseillère Anik Des Marais.

Monsieur le conseiller Steven Boivin préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, André Turgeon, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Simon Comtois, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Lyne Savaria, directrice générale adjointe, Développement durable, Andrée Loyer, directrice exécutive, François Léveillé, directeur de cabinet, Laurent Lavallée, directeur des communications du Cabinet, Antoine Cremer, Olivia Gninhi, attachés politiques, M^e Véronique Denis, greffière et M^e Camille Doucet-Côté, greffière adjointe ainsi que Catherine Bellemare, directrice territoriale, centre de services de Hull, Dave Cassivi, directeur territorial, centre de services de Buckingham et Masson-Angers, Renée Guénette, chef de division, Finances, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Marie-Hélène Rivard, directrice, Communications, Marianne Strauss, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer et Mario St-Pierre, directeur, Finances.

CAUP20241210-P1 CAUCUS PRÉPARATOIRE

Discussions sur les items inscrits à l'ordre du jour du conseil municipal portant sur l'adoption du budget 2025 du 10 décembre 2024.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

23.1 Projet numéro 140754 --> CES - Adoption du budget 2025 et du programme des immobilisations décennales pour les années 2025-2034 de la Société de transport de l'Outaouais (STO)

Monsieur le conseiller Jean Lessard souhaite apporter un amendement au budget quant aux sommes accordées à l'itinérance. Il propose de conserver un montant de 2,5 M\$ pour l'itinérance et un montant de 2,5 M\$ pour les surverses. Sa proposition d'amendement est appuyée par monsieur le conseiller Mario Aubé.

Monsieur le conseiller Mike Duggan indique que les dépenses prévues en matière d'itinérance ne sont pas reliées aux services de base de la Ville de Gatineau. À cet effet, il remercie monsieur Lessard pour sa proposition.

Monsieur le conseiller Steve Moran se questionne l'objet de cet amendement.

En réponse, monsieur le conseiller Steve Boivin indique que c'est un élément du budget qui est amendé. Si l'amendement est accepté, elle fera l'objet d'une résolution spécifique.

Monsieur Moran invite les élus à voter contre cette demande d’amendement et invite ses collègues à voter en faveur du budget tel que présenté. Il mentionne que la Ville doit être en mesure d’évaluer l’étendue du problème de surverses avant de se positionner financièrement. Toutefois, nous savons déjà que les sommes disponibles ne seront pas suffisantes pour colmater le déficit en matière d’infrastructures municipales. Ce que nous voulons faire avec le plan d’action en itinérance est de prévoir les dépenses et les actions à venir. L’argent investi concerne principalement la sécurité et la salubrité des sites. Il ne croit pas qu’il soit pertinent de réserver des fonds qui ne seront pas utilisés cette année.

Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin est d’accord avec la proposition d’amendement. Il vit les mêmes enjeux en matière de surverses dans son district. Si nous pouvons régler cette problématique, il sera possible de régler une partie de la crise du logement.

Monsieur le conseiller Louis Sabourin trouve choquante la proposition d’aller puiser des sommes dans les montants dédiés aux plus démunis. Il mentionne qu’il votera contre la proposition d’amendement.

Monsieur le conseiller Denis Girouard indique que la crise actuelle du logement est créée en raison du manque de développement immobilier. L’enjeu est au niveau du logement et la position du conseil sur l’enjeu des surverses semble contrer le développement. Il votera en faveur de cet amendement.

Monsieur Lessard précise que la Ville a une responsabilité en matière de surverses et que l’itinérance est une responsabilité qui doit être assumée par le gouvernement provincial.

Monsieur le conseiller Mario Aubé appuie les démarches de monsieur Lessard puisque l’amendement permettrait de créer du logement social. L’essence du message de monsieur Lessard est de corriger le problème et de prendre les actions nécessaires en ce sens.

Monsieur le conseiller Marc Bureau mentionne qu’il aurait aimé que l’amendement ne vise pas le budget alloué à l’itinérance. Il demande ce qu’il adviendra du projet Transition Québec si l’amendement va de l’avant.

Monsieur Yess Gacem mentionne que cet amendement mettrait en péril tous les actions prises en matière d’itinérance et qui ont été présentées dans le cadre du budget 2025. Il souligne comprendre la problématique des surverses et que des fonds doivent être investis rapidement quant à cet enjeu.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne mentionne qu’il aurait préféré avoir ces discussions dans le contexte des discussions budgétaires. Il se demande si les logements de Transition Québec sont considérés comme du logement social et servent donc à offrir un milieu de vie.

Monsieur Boivin demande le vote sur l’amendement :

POUR	CONTRE
M. Gilles Chagnon	M ^{me} la mairesse Maude Marquis-Bissonnette
M. Jocelyn Blondin	M ^{me} Caroline Murray
M. Mike Duggan	M ^{me} Bettyna Bélizaire
M. Denis Girouard	M ^{me} Anik Des Marais
M. Jean Lessard	M. Steve Moran
M. Mario Aubé	M. Marc Bureau
	M ^{me} Isabelle N. Miron
	M. Louis Sabourin
	M ^{me} Tiffany-Lee Norris Parent
	M ^{me} Catherine Craig St-Louis
	M. Daniel Champagne
	M ^{me} Alicia Lacasse-Brunet
	M. Edmond Leclerc
	M. Steven Boivin

Monsieur le président Steven Boivin mentionne que l’amendement est rejeté.

Le caucus préparatoire est suspendu à 11 h 50.

Reprise du caucus préparatoire à 13 h 32.

Mesdames Guylaine Déziel, directrice, Urbanisme et développement durable, Martine Albert, chef de service, Ressources humaines, Isabelle Veilleux, directrice, Bureau du développement économique et monsieur Claude Martine, directeur par intérim, Service de la mobilité, se joignent à la rencontre.

CAUP20241210-P2 CAUCUS PRÉPARATOIRE

Discussions sur les items inscrits à l'ordre du jour du conseil municipal du 10 décembre 2024.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

3.6 Projet numéro 140987 - Dérogations mineures - Construire une station d'essence libre-service et réaménager un espace de stationnement commercial - 1100, boulevard Maloney Ouest - District électoral de Pointe-Gatineau - Mike Duggan

Monsieur le conseiller Marc Bureau souhaite rappeler aux membres du conseil que nous avons un Plan Climat qui évoque la carboneutralité. On doit intégrer la mobilité dans une perspective de transition écologique et une station-service avec réservoir souterrain augmente les risques de terrain contaminé. Pour lui, il n'est pas clair ce qui sera fait des espaces de stationnement et pourquoi il a été choisi d'installer les pompes à l'arrière du Costco, soit du côté de la rue de la Savane. À son avis, il n'existe pas un besoin important d'ajouter des pompes dans ce secteur.

Madame Guylaine Déziel précise que l'usage présenté est conforme au règlement de zonage. Ce sont des dispositions sur les dérogations mineures qui sont soumises au conseil municipal. En ce qui a trait aux nombres de cases de stationnement, au total, le nombre diminue avec l'implantation de cet aménagement. C'est un usage autorisé dans le cadre de la refonte de la réglementation de zonage.

Monsieur le conseiller Mike Duggan mentionne que le promoteur ajoutera des arbres à ce projet pour réduire les ilots de chaleur.

Monsieur le conseiller Louis Sabourin demande si les pompes sont ouvertes à tous les citoyens ou seulement aux membres Costco. Madame Déziel précise que c'est une station dédiée aux membres seulement.

3.7 Projet numéro 141003 - Usage conditionnel - Agrandir une école primaire - 125, boulevard de l'Amérique-Française - District électoral de Mitigomijokan - Anik Des Marais

Madame la conseillère Catherine Craig-St-Louis est en faveur de ce projet. Elle souhaite que le plan de déplacement scolaire des écoles concernées soit ajouté en pièce jointe lors des prochaines recommandations et qu'on en fasse mention dans le sommaire décisionnel.

3.13 Projet numéro 141037 - Dérogation mineure - Régulariser l'installation de gazon synthétique - 45, rue de l'Équateur - District électoral du Plateau - Bettyna Bélizaire (recommandation défavorable du CCU)

Monsieur le conseiller Mario Aubé mentionne que le requérant aurait eu l'autorisation des services pour installer le gazon synthétique.

Madame Déziel mentionne que le requérant a contacté la Ville et nous lui avons indiqué que le gazon synthétique n'était pas conforme et ce dernier a installé le gazon synthétique sans permis.

Monsieur Aubé revient sur le dossier et demande des précisions. Madame Déziel précise que le requérant a communiqué avec le 311 et on l'a avisé de communiquer avec le SUDD pour obtenir plus de détails sur la réglementation applicable.

La réglementation précise que le gazon synthétique n'est pas autorisé. Cette information a été communiquée au requérant alors qu'il avait déjà procédé à son aménagement sans avoir obtenue ces précisions.

3.16 Projet numéro 140971 - Usage conditionnel - Construire une habitation multifamiliale comprenant 140 logements - 210, rue Papineau - District électoral de Hull-Wright - Steve Moran (recommandation défavorable du CCU)

3.17 Projet numéro 140972 - Dérogations mineures - Construire une habitation multifamiliale comprenant 140 logements - 210, rue Papineau - District électoral de Hull-Wright - Steve Moran (recommandation partiellement défavorable du CCU)

9.11 Projet numéro 140968 - PIIA - Construire une habitation multifamiliale comprenant 140 logements - 210, rue Papineau - District électoral de Hull-Wright - Steve Moran

Monsieur le conseiller Steve Moran mentionne que le promoteur a demandé de retirer ces items de l'ordre du jour. Aucun vote n'est demandé quant aux retraits, ces items sont retirés de l'ordre du jour de la séance du conseil municipal de ce soir.

3.18 Projet numéro 141031 - Dérogations mineures - Transformer une habitation unifamiliale jumelée en habitation bifamiliale jumelée - 1503, rue Atmec - District électoral de la Rivière-Blanche - Jean Lessard

Madame Craig-St-Louis mentionne qu'elle a posé la question lors du CCU sur les cases de stationnement afin que la troisième case soit déminéralisée. Elle souligne que le requérant a accepté cette demande.

4.3 Projet numéro 140960 - PPCMOI - Construire une habitation multifamiliale de cinq étages comportant 33 logements abordables - 404, boulevard Alexandre-Taché - District électoral du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau - Jocelyn Blondin

Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin est content de voir ce projet inscrit à l'ordre du jour. Il demande aux collègues si ces derniers ont des questions sur cette nouvelle mouture.

Madame la conseillère Caroline Murray fait un retour sur la séquence des événements pour ce dossier. Elle a rencontré les voisins immédiats du projet accompagnée par le promoteur et ils ont réussi à proposer des modifications au projet initial et ce dernier prévoit maintenant du logement social.

7.1 Projet numéro 140689 --> CES - Remplacement en cas d'absence

Monsieur le conseiller Edmond Leclerc est d'avis que la nomination pour remplacer le directeur général est très importante. Il considère que le comité exécutif aurait dû être consulté en amont. Pour se laisser la chance d'en discuter, il demande le report de cet item.

Monsieur Moran s'oppose à la demande de report. Tout en considérant la volonté de monsieur Leclerc, il considère que cette résolution est plus de nature administrative.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne ajoute un élément à la demande. Il souligne que le conseil municipal demeure souverain dans tous les cas. Si pour une raison quelconque, le directeur général n'est pas en mesure d'occuper ses fonctions, le conseil peut réagir rapidement. Il voit cette mesure comme une mesure administrative et ne voit pas la pertinence du débat.

POUR	CONTRE	ABSENT
M. Edmond Leclerc	M ^{me} la mairesse Maude Marquis-Bissonnette M. Gilles Chagnon M ^{me} Caroline Murray M ^{me} Bettyna Bélizaire M ^{me} Anik Des Marais M. Jocelyn Blondin M. Steve Moran M. Marc Bureau M ^{me} Isabelle N. Miron M. Louis Sabourin M ^{me} Tiffany-Lee Norris Parent M. Mike Duggan M ^{me} Catherine Craig St-Louis M. Daniel Champagne M ^{me} Alicia Lacasse-Brunet M. Denis Girouard M. Jean Lessard M. Mario Aubé	M. Steven Boivin

La demande de report est rejetée. L’item demeurera inscrit à l’ordre du jour de la séance du conseil municipal de ce soir.

- 9.5

Projet numéro 140985 - PIIA - Construire une station d'essence libre-service et réaménager un espace de stationnement commercial - 1100, boulevard Maloney Ouest - District électoral de Pointe-Gatineau - Mike Duggan
- 3.6

Projet numéro 140987 - Dérogations mineures - Construire une station d'essence libre-service et réaménager un espace de stationnement commercial - 1100, boulevard Maloney Ouest - District électoral de Pointe-Gatineau - Mike Duggan

Monsieur Duggan souhaite scinder ces deux résolutions.

Le Service de l’urbanisme et du développement durable fera les vérifications et reviendra avec la possibilité de procéder de cette façon.

Madame Déziel demande d’avoir des détails quant à l’objectif derrière la demande. Monsieur Duggan mentionne que la station-service n’est pas populaire. L’autre projet concerne la réintégration des stationnements incitatifs de la STO. Il y a également une dérogation mineure qui est affectée.

- 9.8

Projet numéro 140997 - PIIA - Modifier un projet résidentiel intégré - 55 à 79, rue Nancy-Elliott - District électoral de Mitigomijokan - Anik Des Marais

Madame la conseillère Anik Des Marais mentionne que ce bâtiment viendrait compléter le domaine des frênes. Elle veut sensibiliser les collègues quant à l’anniversaire de l’académisation du chemin d’Aylmer. Elle aimerait que l’on puisse verdir le chemin d’Aylmer en y ajoutant des arbres.

- 10.1

Projet numéro 140933 --> CES - Autoriser un ajustement au montage financier des travaux du boulevard de Lucerne, entre le chemin Vanier et l'avenue Frank-Robinson - Districts électoraux d'Aylmer et de Deschênes - Steven Boivin et Caroline Murray

Monsieur le conseil Steven Boivin salue les membres Facebook d’Aylmer Community Group afin de les informer que le projet du boulevard Lucerne est en branle.

- 11.1

Projet numéro 140896 --> CES - Bilan de l'eau 2023

Monsieur Leclerc avait une question lors de la présentation en public afin d’obtenir le rapport dont il est question. Celui-ci a été disponible seulement ce matin. Il a des questionnements quant aux montants mentionnés dans les investissements. Il comprend que la méthodologie est imposée, mais il souhaiterait comprendre ce qui explique ces fluctuations.

Monsieur Simon Comtois n'a pas les détails pour le moment, il pourra revenir avec les informations nécessaires dans les meilleurs délais. Monsieur Simon Rousseau propose de prendre quelques instants avec monsieur Comtois pour transmettre les informations avant la séance de ce soir.

15.2 Projet numéro 141124 --> CES - Entente et requête - Desserte - Services municipaux - Projet BELVU - District électoral du Carrefour-de-l'Hôpital - Catherine Craig-St-Louis

Madame Craig-St-Louis est favorable au protocole. Considérant que le projet a été adopté par le conseil avant son arrivée, il y a deux éléments qu'elle souhaitait soulever et dont elle a discuté avec le promoteur. Le premier élément touche l'urbanisation du boulevard Gréber. Le protocole qui est présenté précise qu'il y aura l'ajout d'un trottoir temporaire sur le terrain. Toutefois, cela n'équivaut pas à l'urbanisation du boulevard Gréber jusqu'à ce projet. Elle profite de sa prise de parole pour clarifier la situation.

Également, comme madame Olive Kamanyana avait déposé des demandes budgétaires en ce sens, elle a pu avoir des réponses concernant l'urbanisation du boulevard Gréber. Elle souhaite faire le lien avec le fait que l'on ne se situe pas sur un axe à haut niveau de service et qu'il y aura de beaux défis dans les années à venir. Cela permet de lever les drapeaux pour que la desserte soit la plus efficace possible.

22.7 Projet numéro 141126 --> CES - Modifications à la structure organisationnelle - Centres de services de Buckingham et Masson-Angers, de Gatineau, de Hull et d'Aylmer

Monsieur le conseiller Jean Lessard se questionne à savoir si les élus vont continuer à déposer leurs demandes à leur directeur territorial. Monsieur Rousseau confirme que ce sera le cas.

34.3 Projet numéro 141297 --> CES - Modification à la structure organisationnelle - Service des loisirs, des sports et du développement des communautés

Monsieur Moran mentionne que cet item permet la création de deux postes de coordonnateurs à l'itinérance.

34.3 Projet numéro 141297 --> CES - Modification à la structure organisationnelle - Service des loisirs, des sports et du développement des communautés

Madame Des Marais est très contente de voir que l'on va consulter les citoyens pour ce projet. Elle est satisfaite que l'on prenne en considération leurs préoccupations dans ce processus.

Le caucus préparatoire est suspendu à 14 h 16.

Reprise du caucus préparatoire à 14 h 22.

À la suite à la demande de monsieur Duggan concernant les items 9.5 et 3.6, il n'est pas possible de scinder la dérogation mineure et le PIIA. Ces deux résolutions seront déposées telles quelles à la séance du conseil municipal de ce soir.

Fin du caucus préparatoire public à 14 h 23.